



Code de conduite de la Banque nationale suisse

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK



Code de Conduite de la Banque nationale suisse

En sa qualité de banque centrale indépendante de la Suisse, la Banque nationale suisse (BNS) conduit la politique monétaire du pays conformément à la Constitution fédérale et à la loi sur la Banque nationale.

Sa réputation dépend dans une large mesure de l'intégrité, des compétences spécifiques et du comportement de chaque collaboratrice et de chaque collaborateur.

Nous contribuons toutes et tous à faire de la Banque nationale une institution qui inspire confiance, sans restriction, à ses partenaires commerciaux et au public. Nous assumons nos tâches de manière responsable et en tenant compte des exigences sociales et écologiques. De par notre attitude fondée sur le respect, nous créons les conditions d'une collaboration fructueuse.

Dans l'exercice de notre activité professionnelle, nous respectons les lois déterminantes, les règles internes et les principes ancrés dans le présent Code de conduite.

La Direction générale élargie

Berne et Zurich, janvier 2022

NOUS ACCOMPLISSONS NOS TÂCHES AVEC PROFESSIONNALISME

Nous exécutons nos tâches en montrant un haut degré d'efficacité, de sens des responsabilités et de diligence.

Nous maintenons à jour nos connaissances spécifiques en vue de garantir le niveau de compétence requis dans l'accomplissement de nos tâches.

Nous veillons, même dans le cadre de nos activités extraprofessionnelles, à ne pas porter préjudice à la Banque nationale, notamment à son indépendance et à sa réputation.

NOUS NOUS COMPORTEONS DE MANIÈRE RESPECTUEUSE

Nous traitons les autres avec respect. Nous ne tolérons aucun comportement importun ou discriminatoire. Nous bannissons toute déclaration portant atteinte à la personnalité, à l'origine, à l'appartenance ethnique, à la religion, à la langue, à l'âge ou au sexe d'une personne, ainsi que les propos de nature sexuelle.

Nous communiquons de manière franche et objective et nous engageons en faveur de l'égalité des chances.

Nous n'accordons aucun privilège inapproprié à nos partenaires commerciaux ni aux tiers et n'en acceptons pas non plus de leur part.

NOUS TRAITONS LES INFORMATIONS DE FAÇON RESPONSABLE

Nous transmettons les informations confidentielles uniquement aux collaboratrices et collaborateurs qui en ont besoin pour l'exercice de leurs tâches professionnelles.

Nous respectons les droits de la personnalité et la sphère privée de chaque collaboratrice et collaborateur et utilisons les informations personnelles avec le plus grand soin.

Nous n'exploitons aucune information à laquelle le public n'a pas accès et dont nous avons connaissance dans le cadre professionnel, ni dans notre propre intérêt ni dans celui de tiers.

Nous laissons aux membres de la Direction générale et à leurs suppléants le soin de représenter la Banque nationale vis-à-vis du public.

NOUS UTILISONS LES RESSOURCES AVEC PARCIMONIE

Nous veillons à ménager les biens appartenant à la Banque nationale.

Dans l'accomplissement de nos tâches, nous tenons également compte des aspects sociaux et de la durabilité environnementale. En utilisant les ressources naturelles avec respect et modération, nous contribuons à la protection de l'environnement.

NOUS RESPECTONS LES RÈGLES

Nous assumons la responsabilité de nos actes professionnels. Nous respectons les lois déterminantes, les règles internes et le Code de conduite. Nous sommes conscients des conséquences qu'entraîneront des infractions ou un comportement inapproprié de notre part.

Nous nous adressons à l'une des cellules d'alerte à notre disposition si nous constatons une infraction aux lois applicables, aux règles internes ou au présent Code de conduite.

Banque nationale suisse
UO Compliance
Case postale, 8022 Zurich

Janvier 2022



SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK

